

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.1  
DU ROEE**



Référence : HQD 3, doc. 3, p. 24, l. 16 et 17 :

« Le service d'équilibrage prévu dans les analyses en est un où l'énergie annuelle produite par l'éolien est uniformisée tout au long de l'année. »

1.1 Veuillez préciser si le profil de production d'un parc éolien interviendra dans le calcul de son tarif d'équilibrage.

**Réponse:**

**Le Distributeur n'a pas encore entrepris de discussions en regard du service d'équilibrage, par conséquent, il n'est pas en mesure d'apporter de précisions quant à la nature du service d'équilibrage désiré et encore moins sur ses modalités.**

1.2 Si oui, veuillez indiquer de quelle manière cette donnée interviendra dans le calcul du tarif d'équilibrage avec un exemple chiffré à l'appui. Sinon, veuillez justifier votre choix.

**Réponse:**

**Voir la réponse à la question 1.1.**